

JOURNAL



OFFICIEL

de la

République Démocratique du Congo

Cabinet du Président de la République

Kinshasa - 15 juillet 2009

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Le Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications, du Congo,

03 juin 2009 - Décision n°013/ARPTC/CLG/2009 du Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications, du Congo rapportant la décision n° 011/ARPTC/CLG/2009 du Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications, réattribuant les fréquences additives dans les bandes de 900 et 1800 MHz à la société Africell (ex Congo Gate), col. 4.

GOVERNEMENT

Cabinet du Premier Ministre

14 mars 1996 - Décret n°007 accordant la personnalité civile à l'association sans but lucratif dénommée Union Nationale des Pilotes du Zaïre » «U.N.P.Z », col. 5.

29 juin 2009 - Décret n° 09/25 portant création d'un comité interministériel de pilotage du projet d'urgence d'atténuation des impacts de la crise financière, col. 6.

29 juin 2009 - Décret n°09/26 portant création d'une Commission chargée de l'évaluation des incitations et des exonérations fiscales accordées dans le cadre du Code minier, du Code des investissements et des conventions spéciales, col. 8.

29 juin 2009 - Décret n° 09/27 portant création et organisation du Comité Technique Interministériel chargé du suivi et de l'évaluation du Programme macroéconomique du Gouvernement, "CTSP" en sigle, col. 10.

Ministère de la Justice,

10 octobre 2006 - Arrêté ministériel n° 497/CAB/MIN/J/2006 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « Communauté des Eglises Baptistes Evangéliques du christ" en sigle « C.E.B.E.C. », col. 14.

Ministère de la Justice et Droits Humains

12 juin 2008 - Arrêté ministériel n°021/CAB/MIN/J&DH/2008 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « S.O.S femmes et Enfants en Détresse » en sigle « S.O.S. FED », col. 16.

11 septembre 2008 - Arrêté ministériel n°102/CAB/MIN/J&DH/2008 approuvant la nomination des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association sans but lucratif dénommée « Association des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique », col. 17.

Ministère de la Justice

03 avril 2009 - Arrêté ministériel n° 25/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Action de Secours sans Frontières Communautaires » en sigle A.SE.SA.FRON.C, col. 18.

28 avril 2009 - Arrêté ministériel n° 39/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Association des exploitants et d'études forestiers au Sud-Kivu » en sigle A.E.E.FO.SKI, col. 20.

12 mai 2009 - Arrêté ministériel n° 42/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « Eglise Nyingo-Vuru », col. 21.

14 mai 2009 - Arrêté ministériel n° 43/CAB/MIN/J/2009 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Planète Médicale Services » en sigle Plamedis, col. 23.

Ministère de l'Emploi, du Travail et de Prévoyance Sociale

26 mars 2009 - Arrêté ministériel n° 12/CAB.MIN/ETPS/MIN 31/2009 portant création de la Commission d'organisation de la célébration de la journée internationale du travail, le 1er mai 2009, col. 24.

Ministère chargé des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction;

13 juillet 2009 - Arrêté ministériel n°CAB/MIN-ITPR/008/KM/JL/2009 portant fixation des droits de péage sur l'axe routier Kasindi- Butembo, col. 25.

13 juillet 2009 - Arrêté ministériel n°009 CAB/MIN-ITPR/009 /KM/JL/2009 portant fixation des droits de péage sur l'axe routier Kisangani - Beni, col. 27.

13 juillet 2009 - Arrêté ministériel n°CAB/MIN-ITPR/010/KM/JL/2009 portant fixation des droits de péage sur l'axe routier Bukavu - Uvira et sur les tronçons routiers Bukavu - Pont Ruzizi I et II, col. 28.

Ministère des Postes, Téléphones et Télécommunications,,

03 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 009/CAB/MIN/PTT/2009 modifiant et complétant les Arrêtés ministériels n° 002/CAB/MIN/PTT/2008 du 07 mars 2008 et n° 010/CAB/MIN/PTT/2008 du 04 août 2008 portant nomination des membres de la cellule chargée de Nouvelles Technologies de l'Information et de Communications, NTIC, en sigle, col. 30.

03 juillet 2009 - Arrêté ministériel n° 010/CAB/MIN/PTT/2009 modifiant et complétant les Arrêtés ministériels n° 001/CAB/MIN/PTT/2008 du 07 mars 2008 et n° 009/CAB/MIN/PTT/2008 du 04 août 2008 portant nomination des membres du Cabinet du Ministre des Postes, Téléphones et Télécommunications,, col. 31.

Ministère de la Santé

07 septembre 2006 - Arrêté ministériel n° 1250/CAB/MIN/S/027/DS/2006 portant suspension temporaire des importations de certains médicaments, col. 32.

Ministère de l'Energie,

23 juin 2009 - Arrêté ministériel n° CAB/MIN/ENER/007/2009 portant octroi d'autorisation d'exploitation des eaux naturelles à la société "BRALIMA S.a.r.l", col. 33.

23 juin 2009 - Arrêté ministériel n° 008/CAB/MIN/ENER/2009 portant octroi d'autorisation d'exploitation des eaux naturelles à la société "Boukin S.a.r.l", col. 35.

23 juin 2009 - Arrêté ministériel n° CAB/MIN/ENER/009/2009 portant octroi d'autorisation d'exploitation des eaux naturelles à la société "Bralima s.a.r.l", col. 36.

23 juin 2009 - Arrêté ministériel n° CAB/MIN/ENER/010/2009 portant octroi d'autorisation d'exploitation des eaux naturelles à la société "BRALIMA S.a.r.l", col. 38.

*Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et
Tourisme,*

12 mai 2009 - Arrêté ministériel n° 099 /CAB/MIN/ECN-T/33/JEB/09 portant création d'une réserve naturelle dénommée Réserve Naturelle de Bonobo de Kokolopori « RNBK », col. 40.

COURS ET TRIBUNAUX**ACTES DE PROCEDURE***Ville de Kinshasa*

- R.A. 086/09 - Publication de l'extrait d'une requête en annulation
- La société TRANS TSHIKEM CONTAINERS sprl, col. 42.
- R.A. 1053 - Publication de l'extrait d'une requête en annulation
- La société GENERALE DE DISTRIBUTION sprl, col. 42.
- R.A. 804 - Publication de l'extrait d'une requête en annulation
- Messieurs Kabala et Crts, col. 42.
- RC 4036/III - Signification d'un jugement
- Monsieur Panda Fariala, col. 43.
- RC 22586 - Signification du jugement
- Madame Suku Zelo, col. 45.
- RP 6925/IV - Signification d'un jugement
- Asbl Espoir pour tous, col. 47.
- RP 24499/XI - Citation à prévenu à domicile inconnu
- Madame Bah Yav Aminata, col. 48.
- R.C. 5587/IV - Signification
- Madame N'Tekalala Visi Madeleine, col. 49.
- RP 8870/III - Citation directe
- Monsieur Malonda Mambweni et Crts, col. 51.
- RC7784 - Assignation en divorce et à domicile inconnu
- Monsieur Empunda Ndjoku Norbert, col. 52.
- RP/130 - Citation à prévenu à domicile inconnu par affichage et publication au Journal officiel
- Monsieur Nyembo Litunga Etienne, col. 54.
- RP/130 - Citation à prévenu à domicile inconnu par affichage et publication au Journal officiel
- Monsieur Katalayi Manyeka, col. 55.

Ville de Lubumbashi

- RCA 12.846/RH 353/09 - Assignation civile à bref délai en tierce opposition
- Monsieur Mwamba Mvita, col. 57.

Ville de Bukavu

- RC 7428 - Assignation civile à domicile ou résidence inconnu
- Monsieur Shamavu Ndatabaye, col. 58.

Ville de Kananga

- RCA 1389/1402 - Notification d'appel et assignation à domicile inconnu
- Monsieur Dimukayi Tshiondo et Crts, col. 53.
- RCA 1832 - Notification d'appel et assignation à domicile inconnu
- Monsieur Kalombo Kabasubabu, col. 59.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE*Le Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des
Télécommunication du Congo,*

Décision n°013/ARPTC/CLG/2009 du Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications, du Congo rapportant la décision n° 011/ARPTC/CLG/2009 du Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du 03 juin 2009 réattribuant les fréquences additives dans les bandes de 900 et 1800 MHz à la société Africell (ex-Congo Gate).

*Le Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des
Télécommunications, du Congo,*

Vu la Loi-cadre n°013/2002 du 16 octobre 2002 sur les Télécommunications, en République Démocratique du Congo, et spécialement en son article 8-e ;

Vu la Loi n°014/2002 du 16 octobre 2002 portant création de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications, et spécialement en son article 3-g ;

Vu les Ordonnances n° 09/40 et n°09/41 toutes du 01 juin 2009 portant respectivement nominations du Président et du Vice-Président et des Conseillers du Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications, du Congo ;

Considérant que la Décision n°011/ARPTC/CLG/2009 du Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications, du Congo du 03 juin 2009 réattribuant des canaux de fréquences additives dans la bande de 900 et 1800 MHz à la société Africell RDC (ex-Congo Gate) a été prise par l'ancien Collège à la même date ;

Considérant que les Ordonnances n°09/40 et 09/41 toutes du 01 juin 2009 portant respectivement nominations du Président et Vice-Président et des Conseillers du Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications, du Congo sont entrées en vigueur à la date de leur signature, et ont abrogé toutes les dispositions contraires ;

Considérant qu'à partir du 01 juin 2009, les membres de l'ancien Collège n'avaient plus qualité de prendre une décision quelconque dans le secteur de Poste et Télécommunications ;

Vu la nécessité ;

Après en avoir délibéré lors de sa réunion du 06 juillet 2009 ;

D E C I D E :**Article 1**

La décision n°011/ARPTC/CLG/2009 du Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications, du 03 juin 2009, réattribuant des canaux de fréquences additives dans la bande de 900 et 1800 MHz à la société Africell RDC (ex-Congo Gate) est rapportée.